



Les Post' Hier

N°334

2025 Sem 30

Retraité(e)s CGT: Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT

SAP 13.Syndicat des Activités Postales. 55 av de La Rose La Brunette BT ext D 13013 Marseille

Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <https://retraites-cgtposte13.over-blog.com/>

REFUS DU RÉARMEMENT GÉNÉRALISÉ EXIGÉ PAR LES USA

Les 5 % pour l'Otan représenteraient 85 milliards d'€ pour notre politique de défense... Ce serait beaucoup plus que le budget de l'Éducation. Nous avons dit NON....

Hélas c'est une déclaration de la Ministre du Travail d' **ESPAGNE** !



L'ÉDIT GRATUITÉ

des transports !

NE VOUS LAISSEZ PAS VOLER LA VICTOIRE !

Depuis plus de 14 ans, les retraités CGT des Bouches du Rhône avec leur USR CGT, se battent pour obtenir la gratuité des transports. Le Libre accès à tous et de tous les moyens de transports à Marseille comme dans le département n'a plus à faire valoir ses avantages en matière de pouvoir d'achat, d'économie et d'améliorations des conditions de trafics routiers. La Métropole a en partie cédée en accordant la gratuité aux moins de 12 ans et plus de 65 ans, Elle nous adresse même des dépliants pour nous faciliter les démarches à suivre...en ligne, en oubliant que de nombreuses personnes âgées de 65 ans et plus ne disposent pas (ou maîtrise mal) les outils informatiques, La Section syndicale des Retraites CGT Poste 13 se propose de vous aider dans cette démarche.

Car il est important, pour la suite, si nous voulons arriver comme dans de nombreuses autres villes, à l'accès Libre et Gratuit pour tous, de démontrer, par cette demande de la Carte de mobilité gratuite que c'est une demande forte des habitants de la Métropole et si dans l'immédiat, elle ne vous sert pas, elle peut vous être utile dans les prochains mois

Nous mettons nos compétences et nos outils informatiques à votre disposition les

mardi 22 juillet 9h30 ; mardi 5 août 9h30 ; mardi 1er août 9h30. 22 juillet – mardi 2 septembre 9h30



**JE FAIS MA DEMANDE
DE CARTE DE MOBILITÉ
POUR CONFIRMER
CE PREMIER SUCCÈS**

N.B.: Se munir d'une pièce d'identité et 1 photo couleur récente sur fond neutre, vue de face, visage découvert et sans lunette de soleil.

Trop beau...

... pour les postiers ?

Complémentaire -Santé des agents publics Sur nos bulletins de pensions du mois d'avril voilà ce que nous pouvons lire : "La réforme de la protection sociale complémentaire entre progressivement en vigueur à compter du 1er janvier 2025. Les retraités de la Fonction publique de l'État auront la possibilité d'adhérer de manière facultative au contrat mutualiste collectif santé de leur ancien employeur public." HÉLAS....

Renseignement pris, c'est une communication générique pour tous les fonctionnaires, qui peut créer de la confusion sachant que les fonctionnaires de la Poste et Orange ne sont pas concernés par cette réforme. (USR CGT)

Hélas, mais cela reste à imposer à nos employeurs et c'est possible !

QUAND LE NOUVELLE EST BONNE FAUT PAS S'EN PRIVER !

Après une période d'exclusion, les retraités de la fonction publique d'État (civils et militaires) peuvent de nouveau bénéficier des CHÈQUES- VACANCES. La circulaire du 2 août 2023, qui avait supprimé ce droit à partir du 1er octobre 2023, a été annulée par le Conseil d'État le 24 juin 2025 (circulaire n°24/490695). Toutes les organisations syndicales, exceptée la CFDT, avaient déposé un recours auprès du Conseil d'État

FABREGOULES 2025 : Ça démarre bien,,,

Avec 107 vignettes et 3 repas de réglés au syndicat, nous sommes dans « une dynamique positive » grâce à nos syndiqués qui répondent positivement à nos sollicitations. Mais comme le dit un camarade, celui qui a participé à l'envoi du Spécial Fabré-goules (avec le programme de la Fête) : « C'est pas assez ! »

Alors, si tu n'as pas encore passé ta commande de vignette/Bons de soutien , si tu veux participer aux 2 loteries en jeu et accéder à l'ensemble des activités proposées (stands divers, débat, exposition, marché provençal , spectacle musical et baletti...) ne tarde pas ! N'oublie pas de régler rapidement et de joindre ton chèque au nom de « USR CGT 13 dans l'enveloppe réponse que nous t'avons fait parvenir. Des Rendes-vous de la vignette sont prévus les 22 juillet, 5 et 19 août et le 2 septembre au syndicat (9h30)



POUR ÊTRE ZEN A LA FÊTE , JE PRENDS LE BUS !

Comme chaque année, les LSR d'Aubagne et de Marseille s'associent à l'USR CGT13 pour vous offrir un bus gratuit pour se rendre à la Fête de Fabré-goules.

Départ 8h Aubagne-9h15/30 UD CGT Bourse du travail-
Retour vers 17H30-

Inscription obligatoire auprès de vos sections retralté.es
Patrick au 06 09 43 73 33 pour Marseille
Sylviane au 06 63 35 57 19 pour Aubagne

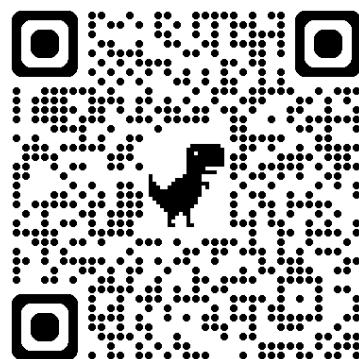
La Vie Ouvrière 14 juillet 2025

« La Sécu : une idée toujours révolutionnaire »

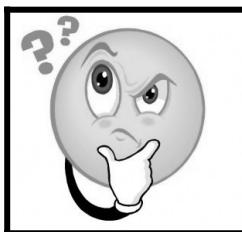


À l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale, La Vie Ouvrière, le magazine de La CGT, consacre un numéro spécial à cette conquête majeure du monde du travail. Il revient sur son histoire, ses combats, et les enjeux actuels et futurs de notre système solidaire. Ambroise Croizat, figure fondatrice trop souvent absente des récits officiels, y est justement remis à l'honneur.

En savoir plus et commander ce numéro <https://boutique.nvo.fr/common/product-article/361>



C'est parce que les ultra riches sont très peu taxés ...



**Leur patrimoine augmente de 6 % par an .
Prendre seulement 2 % de leur fortune et il serait possible de baisser l'impôt sur le revenu de 92 % des Français.**

... que tous les autres paient !



L'ONU a 80 ans: du rêve à la réalité !

L'Organisation des Nations Unies) est né à la fin de la deuxième guerre mondiale. Le 26 juin 1945, à San Francisco, la Charte des Nations Unies a été signée par 50 Nations, établissant une organisation dédiée à la promotion de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme. Elle visait à prévenir les guerres, à promouvoir le progrès social et à faire respecter le droit international. Depuis lors, l'ONU s'est élargie à 193 États membres, qui, hélas, ne respectent pas toujours les nobles principes inscrits dans la Charte. Rappelons que celle-ci a été amendée en 1963, 1965 et 1973 sans toutefois modifier ses principes fondateurs que sont le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le développement des relations amicales entre les peuples et de leur droit à disposer d'eux mêmes, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue et de religion...

Quel rôle aujourd'hui de l'ONU quand des pays disposent d'un droit de veto et d'autres refusent d'en appliquer les résolutions ?

VITE DIT RÉPONDU

Yaël Braun-Pivet assure que "sur le terrain", des retraités souhaitent "contribuer". Qu'en pensez-vous ? Je pense que si des retraités veulent "contribuer", ils peuvent le faire sans entraîner avec eux la large majorité qui ne veut pas qu'on touche aux 10% ni qu'on gèle retraites et pensions !

EN REVANCHE

selon un sondage réalisé en avril dernier : 73% des Français sont opposés à la suppression de cet abattement fiscal pour réduire le déficit public, contre seulement 26% qui s'y déclarent favorables. L'opposition est encore plus forte si l'on interroge les seuls retraités 88% sont défavorables contre 11% favorables Cela va rendre impposables 500.000 retraités, nouveaux imposables perdront l'accès à des aides sociales - APL, complémentaire santé solidaire ou MaPrime Adapt' (pour l'adaptation du logement). ou exonérations de la taxe foncière, des impôts locaux.

Le « ruissellement » ça n'a pas marché

Le taux de pauvreté n'a jamais été aussi élevé depuis 1996 selon l'Insee. 9,8 millions de personnes



se trouvaient en 2023 en situation de pauvreté monétaire, soit 15,4 % de la population, du jamais vu depuis 30 ans. Si on veut remonter encore plus loin, il faut revenir au début des années 1970 pour avoir des niveaux de pauvreté à peu près comparables

Les inégalités des niveaux de vie ont également « fortement » augmenté en 2023 : le niveau de vie des plus précaires diminue tandis que celui des plus riches augmente, grâce au rendement des produits financiers.

Il y a eu « rétention » au plus haut niveau.

Les aides publiques, subventions, exonérations et allégements en tout genre en faveur des entreprises représentent, avec 211 milliards d'euros, le premier budget de l'État, selon le premier chiffrage sérieux et consolidé qu'a rendu public une commission d'enquête sénatoriale.



LE SYNDROME D'ULYSSE

C'est la faute à « Personne » dit la CJR

Covid-19 : non-lieu général pour Agnès Buzyn, Edouard Philippe et Olivier Véran dans la gestion de la crise sanitaire "... les éléments constitutifs d'un délit n'étaient pas réunis" selon la CJR (Cour de justice de la République).

La loi Duplomb « plombe » notre Santé

Il fallait entendre leurs cris de victoire. Observer leurs visages satisfaits et leurs applaudissements triomphaux. Tout, absolument tout, fut indécent. 316 pour, 223 contre.

Le 8 juillet 2025, des députés de la nation — qui sont censés défendre l'intérêt général et le bien commun — ont voté la loi Duplomb : une loi qui assouplit l'usage des pesticides et réintroduit un pesticide extrêmement dangereux de la famille des néonicotinoïdes : l'acétamipride qui est interdit en France depuis 2018 en raison de ses effets sur les pollinisateurs et de risques pour la santé humaine.

Des scientifiques avaient pourtant alerté : la « loi Duplomb » risque de fabriquer des cancers et des maladies chroniques à échelle industrielle, cette loi est une véritable bombe sanitaire et un danger pour la santé publique.

Mais nos représentants ont préféré à une large majorité protéger les intérêts de l'agriculture productiviste chère à la FNSA, au détriment de notre santé et de l'intérêt général.

Honte aux députés RN, LR, de Renaissance, du Modem, du groupe Liot et de Horizons. Tous ont voté cette loi de la honte en ayant parfaitement conscience de la catastrophe sanitaire et environnementale à venir. L'Histoire et les générations futures les jugeront.

Aujourd'hui est un jour noir pour l'écologie et pour notre santé. Mais nous n'avons pas l'intention de baisser les bras ou de baisser la tête. Car le climat, l'environnement et notre santé n'attendent pas. Le combat ne fait que commencer. Hauts les coeurs !

Retenez la date car c'est celle de **la Rentrée**



Mardi 02 septembre 2025
quelques jours avant la Fête de Fabrégoles
14h00 au Syndicat la Rose

**Nous aurons la CGT
que nous façonnierons
ENSEMBLE !**

Qu'on se retrouve toutes et tous, en bonne santé, à la Rentrée !